

## Bruits des outils du jardin

Avec l'arrivée des beaux jours nous vous rappelons les horaires autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h / de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h / de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement

